

Frédéric Gachet, *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques. Etude grammaticale*, Paris, Honoré Champion, 2015, Carnets de lecture n.28, 29, 0, [http://farum.it/lectures/ezine\\_printarticle.php?id=409](http://farum.it/lectures/ezine_printarticle.php?id=409)

Frédéric Gachet

## INCISES DE DISCOURS RAPPORTÉ ET AUTRES VERBES PARENTHÉTIQUES. ÉTUDE GRAMMATICALE, PARIS, HONORÉ CHAMPION, 2015

L'auteur consacre son livre à l'étude de deux phénomènes reliés par la propriété distributionnelle de pouvoir figurer en incise. Il s'agit, d'une part, des « incises de discours rapporté » (IDR), faisant l'objet des chapitres 1 à 4, et, d'autre part, des verbes dits parenthétiques, utilisés pour modaliser l'énoncé dans lequel ils figurent. Ceux-ci sont d'abord analysés dans les chapitres 5 à 7 (verbes mitigateurs ou recteurs faibles) et, après l'argumentation de l'auteur en faveur d'un statut commun pour ces derniers et pour les IDR, une description d'ensemble des verbes parenthétiques est proposée dans la dernière section du livre (ch. 8-9).

L'auteur procède à l'analyse des IDR en commençant par une revue de questions sur la base de la bibliographie existante (chap. 1). Il s'en dégage trois questions de base, concernant : 1) le statut sémantique du discours direct que Gachet considère, à la suite de Cornulier, comme « signe mimique », imitant un comportement verbal, un geste en quelque sorte, pouvant s'accompagner à l'oral de l'imitation d'une prononciation ou d'un geste permettant d'évoquer le locuteur, dont on reproduit les propos, et pas comme une partie intégrée de l'énoncé ; 2) le lien syntaxique entre le segment de discours direct et la séquence introductrice et 3) le rôle de la position « en incise » sur le lien grammatical entre le verbe introducteur et le discours direct. Le premier point fait l'objet de la deuxième partie du chapitre 1. Concernant les deux derniers points, à la suite de l'option « mimique » pour le discours direct, l'auteur considère que les analyses postulant un statut de complément régi (d'objet ou circonstanciel de manière) ne sont pas adéquates (chapitres 2 et 4), et il argumente en faveur d'un fonctionnement pouvant se placer à deux niveaux : le niveau macrosyntaxique (comme période ou comme énonciation selon la terminologie utilisée par Gachet), et le niveau micro-syntaxique pour d'autres structures (phénomène de « collage » de code mimo-gestuel à l'intérieur d'une séquence micro-syntaxique, se démarquant pourtant de la notion d'autonymie d'Authier-Revuz). La macrosyntaxe développée par le groupe de Fribourg (Berrendonner et Béguelin, entre autres) constitue le cadre de référence théorique lui permettant une description cohérente de ces énoncés accueillant des segments de discours direct.

Le chapitre 3 est, quant à lui, consacré à délimiter la notion d'IDR par rapport au phénomène plus général des parenthétiques. Les critères finalement retenus sont la postposition du sujet sans changement de modalité et la possibilité de l'utiliser au service du discours direct. A ces critères s'ajoutent d'autres caractéristiques annexes, telles que le caractère non anaphorique de l'incise par rapport aux paroles rapportées, ainsi que le caractère de construction verbale de celle-ci.

Le chapitre 4 est consacré à une étude fine du lien syntaxique entre le discours rapporté et l'IDR menée à travers une comparaison des IDR avec d'autres structures proches : les structures binarisées de type noyau + postfixe (d'après la terminologie de la macrosyntaxe aixoise) ; les incises en *que* (p. ex. « *C'est exact* » *que je leur ai répondu*), comparées avec les usages micro-syntaxiques de *que* ; les incises à sujet inversé, les adverbiaux méta-énonciatifs et quelques types d'incises moins fréquemment attestés. La conclusion à laquelle aboutit l'auteur est une nouvelle confirmation de la nature macro-syntaxique du lien entre le discours rapporté et l'IDR : l'IDR ne régit pas le discours rapporté et elle n'est pas non plus régie par celui-ci, mais elle a un statut d'élément périphérique, non régi, conformément aux structures binarisées analysées au début du chapitre.

La deuxième partie de l'ouvrage (chap. 5 à 7) est consacrée, comme nous l'avons dit précédemment, à l'analyse des verbes parenthétiques, également appelés *recteurs faibles*, à la suite des travaux de Claire Blanche-Benveniste et de Dominique Willems. Le chapitre 5 est consacré à l'émergence des notions de « verbe parenthétique » et de « recteur faible » dans les domaines anglophone et francophone, dont il essaie de montrer les rapports de filiation ou de permanence de traits définitoires parfois flous ou qui ne correspondent pas toujours aux caractéristiques observables. Parmi les études françaises, F. Gachet montre l'influence exercée par Benveniste, qui insiste sur la particularité des verbes tels que *croire* ou *supposer*, qui changent de sens lorsqu'ils sont employés à la première personne, abandonnant leur sens descriptif pour devenir de simples mitigateurs. Il consacre également une longue section à présenter, puis à critiquer, la notion de recteur faible, avancée par Blanche-Benveniste et Willems, et qui a été reprise par un certain nombre d'études. Les critiques de la notion de gradualité de la rection et du critère de la reprise pronominale s'appuient d'une part sur un certain nombre de contre-exemple et, d'autre part, sur des études successives, notamment celle d'Andersen (1997).

Le chapitre 6 poursuit ce travail de déconstruction de la spécificité des verbes parenthétiques de mitigation, en se concentrant sur les propriétés alléguées comme spécifiques à cette catégorie de verbes. F. Gachet se concentre d'abord sur l'apparente inversion entre la principale syntaxique (le verbe parenthétique) et « le véritable énoncé » (l'énoncé modalisé par le parenthétique). De nombreux tests sont passés en revue (enchaînement, transparence à la négation et à l'interrogation ; imbrication de constructions), la *pars destruens* consistant là aussi à proposer des contre-exemples glanés dans des textes littéraires ou sur internet et, plus rarement, dans des corpus oraux. La deuxième partie du chapitre porte plus particulièrement sur les caractéristiques sémantiques de ces verbes, et sur « certaines idées colportées d'une étude à l'autre » (p.246), telle la fonction mitigatrice de ces verbes et leur sens « affaibli », qui seraient en fait des conséquences pragmatiques contextuelles, compatibles avec un fonctionnement syntaxique unitaire, ce qui lui permet de contester l'identification de deux groupes d'emplois, faibles et forts, aux propriétés syntaxiques distinctes.

La *pars construens* est confiée au chapitre 7. L'auteur propose une analyse des verbes parenthétiques, qui les rapproche du fonctionnement des adverbes « de phrase », dont de nombreux auteurs ont remarqué qu'ils présentaient des similitudes. Celles-ci concernent le niveau sémantique et distributionnel, ainsi que la possibilité de la double construction (comme introducteur de *que*-phrase et comme incise, avec ou sans frontière prosodique, mais aussi comme introducteur non suivi de *que*). Dès lors, l'auteur propose une analyse qui confère à ces deux catégories d'éléments les mêmes propriétés syntaxiques : la rection de *que*-phrase, ainsi que la possibilité de fonctionner comme élément périphérique non recteur, que ce soit en position initiale, interne ou finale. Cette analyse est par la suite étendue aux verbes d'IDR, ce qui permet d'aboutir à une seule classe de verbes parenthétiques, à la seule exception des parenthétiques modificateurs d'un constituant, qui assument une fonction micro-syntaxique à l'issue d'un processus de changement linguistique.

Pour terminer, la troisième partie (chapitres 8 et 9) essaie de proposer une description unitaire de l'ensemble des verbes que l'auteur vient de réunir dans une seule catégorie, celle des verbes parenthétiques. Tout d'abord, il s'agit de déterminer s'il y a lieu de différencier la position intermédiaire de la position finale, ce à quoi l'auteur répond par l'affirmative, notamment d'un point de vue macrosyntaxique. Ensuite, l'auteur indique que la possibilité de figurer en position postfocale (finale) est déterminante dans la définition des verbes parenthétiques, et permet de différencier ceux-ci des incises. La définition des parenthétiques unit par conséquent la possibilité de construire une *que*-phrase et de figurer en position d'incise postfocale. L'auteur propose ensuite des classes sémantiques de verbes parenthétiques et, pour montrer le bien-fondé de cette catégorie, donne des exemples de verbes non parenthétiques. Dans son dernier chapitre, F. Gachet propose une étude prosodique des incises, qui s'appuie sur des travaux antérieurs que l'auteur a menés avec M. Avanzi. Une fois de plus, la structure de l'argumentation est basée sur la confrontation entre ce que les études antérieures proposent comme caractéristique des parenthèses et des données expérimentales contredisant, de manière plus ou moins marquée, ce qui a été indiqué comme prosodie prototypique. Si les exemples analysés confirment, pour la plupart, la prosodie d'appendice proposée par les études existantes, il apparaît cependant que d'autres prosodies sont possibles, telle la prosodie « dominante » (où l'énoncé précédent est rattaché à l'incise) ou la réalisation « retardée » au moyen d'une pause silencieuse.

[Ruggero DRUETTA]